

TELECOMMUNICATION



Internet / Extension des licences 2G, 3G et lancement de la 4G

Mettre fin aux calvaires des consommateurs !

S'il y a un compartiment de l'économie numérique dans notre pays qui ne joue pas encore pleinement son rôle dans le quotidien des Togolais, c'est bien internet. ...

PAGE 2

RELIGION



Après le jeûne

Les musulmans du Togo fêtent ramadan ce vendredi

Après un mois de jeûne, de privations et de sacrifice, le tout accompagné de prières, les musulmans du Togo verront le dénouement ce vendredi 15 juin 2018.

PAGE 11

Coupe du monde

L'arbitrage renforcé par une assistance vidéo

PAGE 10

Elections législatives prochaines

La Cour constitutionnelle fixe la date

La question du respect des délais légaux soulevée lors de la dernière conférence des chefs d'Etats et de gouvernements de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest (Cedeao), est revenue sur le tapis avec la sortie hier soir de la Cour constitutionnelle à travers un communiqué.

PAGE 3



Présidence de la Cédéao / Rumeurs de tractations du Togo

Une inutile polémique déplorée par la présidence de la République

Les commentaires suscités par un article publié par la Lettre du Continent faisant état des tractations que mènerait le Togo pour un deuxième mandat du président Faure Gnassingbé à la tête de la présidence de la Cédéao, constituent « une polémique qui n'intéresse pas » les autorités togolaises, a indiqué ce mardi à l'Agence Savoir News Toba Tanama, Directeur de la communication de la présidence togolaise.

PAGE 3

Edito

Le calendrier judiciaire de la CPI et l'agenda électoral congolais

Jean-Pierre Bemba vit le meilleur des mondes. En effet, la Chambre de première instance de la Cour Pénale Internationale vient d'ordonner la mise en liberté provisoire de l'ancien rebelle congolais, cinq jours après que la Chambre d'appel de cette même Cour avait prononcé son acquittement après avoir relevé un certain nombre d'erreurs et d'irrégularités ayant entaché le jugement en première instance à l'issue duquel l'accusé avait écopé en 2016 de dix-huit ans de prison pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité. L'ancien chef du Mouvement de libération du Congo (MLC) ne pouvait pas en demander mieux...

PAGE 3




Entretien avec Ayi Renaud Dossavi-Alipoeh, écrivain togolais

«Je rêve d'une Afrique unifiée, panafricaine»

Jeune togolais, écrivain, blogueur, relecteur et rédacteur, Ayi Renaud Dossavi-Alipoeh est biologiste de formation, mais essaie de se frayer depuis quelques années, un passage dans les eaux littéraires togolaises à travers poésie, essais et nouvelles. Dans cet entretien, il évoque son amour ...

PAGE 5



	SOMMAIRE	RDC La CPI ordonne la liberté provisoire pour Jean-Pierre Bemba  <p>P 4</p>	Traçabilité des animaux élevés Un jeune togolais met au point une puce GPS  <p>P 5</p>	Manifestation culturelle « L'Algérie accueille l'Afrique »  <p>P 9</p>	Championnat de 1ère division L'entraîneur de Dyto viré  <p>P 10</p>	Finances Un atelier sur la tenue de la comptabilité des matières ouvert hier  <p>P 11</p>
---	-----------------	--	--	---	--	--

Internet / Extension des licences 2G, 3G et lancement de la 4G

Mettre fin aux calvaires des consommateurs !

S'il y a une un compartiment de l'économie numérique dans notre pays qui ne joue pas encore pleinement son rôle dans le quotidien des Togolais, c'est bien internet. Ce service concentre depuis plusieurs années, le regard des agents économiques quant aux différentes évolutions et réformes qui y fissent dans le but, dit-on, de le démocratiser en faveur des couches les plus défavorisées de la population togolaise. Depuis lundi dernier, à en croire le ministère des Postes et de l'Economie numérique, notre pays aurait marqué un pas de plus vers l'amélioration de la qualité d'internet, à travers l'attribution des licences 4G aux deux opérateurs mobiles du pays. Espérons que cela soit réellement le cas.

La cérémonie de renouvellement des licences 2G et 3G aux deux opérateurs de téléphonie mobile s'est tenue en début de semaine dans un grand hôtel de la place. Cette cérémonie a été couplée par l'attribution au duopole formé par Moov et Togocel, de la licence 4G par le ministère en charge des Postes et de l'Economie numérique. Une opération qui est intervenue un mois après l'adoption par le Conseil des ministres, le 8 mai dernier, d'un décret autorisant le ministre des Postes et de l'Economie numérique à « procéder à l'extension de la durée de licence 2G et 3G en cours et leur extension à la 4G pour les deux opérateurs ».

Lors de la cérémonie mardi dernier, Mme Cina Lawson, la ministre des Postes et de l'Economie numérique se réjouissait de ce pas que marque notre pays « au regard de cette évolution technologique sans précédent » qui fait suite à la volonté de l'Etat de « répondre à la demande des citoyens en matière d'accès aux technologies en modernisant les infrastructures existantes ». Un ouf de soulagement de Mme Lawson qui masque les déficits d'octroi de ce service aux populations togolaises. Elle qui annonçait, en décembre 2016 que « si la 4G n'arrive pas encore dans notre pays, c'est par ce que seuls 5% des Togolais ont des téléphones adaptés au



Cina Lawson, Ministre des télécommunications

service de la 4G ». Indéniablement, la connexion à internet dans notre pays est vacillante en dépit des efforts d'investissement des opérateurs de la téléphonie mobile. L'instabilité du

réseau internet incite les abonnés au service d'internet dans notre pays à s'interroger si « nous avons véritablement la 3G au Togo ». Un réseau qui avait été présenté, lors de son lancement officiel comme

une porte d'entrée du Togo au monde du « très haut débit ».

Depuis un peu plus de deux semaines maintenant et plusieurs fois auparavant, l'accès à la connexion internet est un marathon pour les usagers du service. Difficultés d'effectuer le transfert de crédit ou d'achat DATA etc. Au lendemain (dans la matinée d'hier mardi) même de la signature des conventions entre les deux opérateurs et le ministère en charge du numérique, ces tumultes ont régi les réseaux des opérateurs de téléphonie mobile. Les transactions bancaires étaient également en arrêt dans les différentes agences. A l'aube de la migration du Togo vers la 4G, vivement que tout aille pour le mieux en faveur d'une véritable prestation qualitative des services des opérateurs mobiles dans notre pays.

Awih Essoydou

Doufelgou / Identité

Délivrance de jugements supplétifs aux enfants

Trois mille deux cent jugements supplétifs et transcriptions réalisés par l'ONG CREUSET-Togo ont été remis le 06 juin 2018 au préfet de Doufelgou, Zato Kourah sur un total de 5200 destinés aux enfants de la préfecture de Doufelgou.

Ce geste a été possible grâce à l'appui financier de Bornefondon-Togo. Il se situe dans le cadre du projet « Droit des Enfants à une Identité » (DI2015) mis en œuvre dans la période du mois de juillet 2015 à fin mars 2018. Ces documents qui constituent les premiers diplômes dans la vie des enfants auront à leur permettre de mieux connaître leur droit à l'identité afin de le faire valoir et le respecter. Il s'est agi également de soutenir certains parents qui n'ont pas de moyens d'établir ces pièces à leurs enfants.

Tchaoudjo

Parents d'enfants déficients visuels à l'école

L'Association des Aveugles du Togo (ATA) a organisé du 07 au 09 juin 2018 à Sokodé, un atelier sur le thème « Activités de la vie journalière et orientation/Mobilité ». Cet atelier est à l'intention des parents d'enfants déficients visuels des préfectures de la région Centrale.

L'ATA a voulu par cette rencontre renforcer les compétences des parents pour la prise en charge de leurs enfants handicapés visuels à domicile et aussi amener les parents à maîtriser les stades de développement de l'enfant déficient visuel et à s'approprier les notions pour l'accompagnement des enfants dans la réalisation des activités de la vie journalière et leur orientation.

Le président préfectoral de la Croix Rouge Tchaoudjo, Adewou Kossi a indiqué que l'atelier a servi de cadre d'échanges sur le handicap visuel.

Tsévié

Modes de transport durable à faible émission

Une réunion régionale de sensibilisation et d'information du public sur la stratégie d'adoption des modes de transport durable à faible émission, a regroupé plusieurs catégories d'acteurs de la région Maritime, le 5 juin 2018 à Tsévié.

Cette rencontre est la dernière étape d'une tournée nationale, qui s'inscrit dans le projet « Transport durable à faible émission » placé sous la tutelle du ministère de l'Environnement et des Ressources forestières, avec l'appui d'ONU-Environnement. L'objectif visé par la rencontre est de recueillir les commentaires et les propositions des parties prenantes pour l'amélioration et la concrétisation des axes stratégiques afin d'assainir l'environnement et réduire les impacts négatifs de la pollution de l'air sur la santé humaine et aussi de s'interroger sur la gestion des produits chimiques et déchets dangereux.



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
 Edité par DIRECT MEDIA RCCM
 N° TG_LOM 2015 B 1045
 BP : 30117 Lomé - Togo
 Tél : (+228) 22 25 02 23 /
 90 15 39 77 / 97 87 12 42
 Facebook: togomatin
 E-mail : atogomatin@gmail.com
 Site web: www.togomatin.tg
 Tw: @togomatin1
 Mson de la Presse: Casier N° 53
 Siège
 Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
 Motchosso Kodolakina

Secrétaire de rédaction :
 Rachidou Zakari

Responsable web:
 Carlos Amevor

Comité de rédaction:
 Françoise Dasilva
 Freda Sefiamor
 Alexandre Wémima

Edem Dadzie
 Essoydou Awih

Responsable administrative:
 Gloria Léma Yaglia

Service commercial:
 DIRECT AGENCE
 Tél: (+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00

Graphiste:
 Eros Dagoudi

Imprimerie: Direct Print

Distribution: Togo Express

Tirage: (2000 exemplaires)

Edito

...Mais, pourquoi une pareille accélération de l'histoire à quelques mois des élections générales congolaises ? Toute la question est là.

Ni plus ou ni moins, il s'agit d'un acquittement et d'une libération provisoire, factices, manipulés qui ne répondent qu'au principe du « politiquement correct » dans le jeu géopolitique.

Car une telle remise

en liberté à quelques six mois des élections générales congolaises censées mettre un terme à la crise, semble vouloir synchroniser le calendrier judiciaire de la CPI et l'agenda électoral de la RD Congo. Le temps pourrait nous démontrer le contraire et vu surtout l'inhumaine et l'impitoyable ambiance qui règne dans l'arène politique congolaise.

Par ailleurs, il faut observer que, si la condamnation de Bemba,

actait de l'avis de bien d'analystes à l'époque, une jurisprudence qui doit donner à réfléchir aux hommes politiques, cette libération, fut-elle provisoire, ne crée pas moins une jurisprudence qui devrait faire réfléchir toutes les instances qui animent et font vivre la CPI.

Ce verdict suivi de la libération provisoire de ce géant de la politique congolaise est un aveu d'échec cinglant pour la CPI qui l'avait condamné

à 18 ans de réclusion, pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité. L'étonnement et les interrogations restent intacts, après cette libération.

Les victimes et parents recensés doivent désormais chercher une autre voie de recours pour que justice leur soit faite. La puissante CPI vient de donner comme une belle preuve de tout le mal que beaucoup pensent d'elle : un instrument politique au service des pays

riches et surtout destinée à écraser des leaders africains.

Après 10 ans passés à la célèbre prison de La Haye, voici venu le temps de la liberté pour Bemba, mais également le temps des doutes, des interrogations, des incertitudes... aussi bien au sujet des lendemains de la vie politique au Congo, mais également en ce qui concerne l'avenir de la CPI.

Dieudonné Korolakina

Présidence de la Cédéao / Rumeurs de tractations du Togo

Une inutile polémique déplorée par la présidence de la République

Les commentaires suscités par un article publié par la Lettre du Continent faisant état des tractations que mènerait le Togo pour un deuxième mandat du président Faure Gnassingbé à la tête de la présidence de la Cédéao, constituent « une polémique qui n'intéresse pas » les autorités togolaises, a indiqué ce mardi à l'Agence Savoir News Toba Tanama, Directeur de la communication de la présidence togolaise.

Selon « La Lettre du Continent », « le président nigérian Muhammadu Buhari a renoncé à succéder à Faure Gnassingbé à la tête de la Communauté économique et monétaire d'Afrique de l'Ouest (Cedeao) », en raison de sa « santé fragile ».

« Le président togolais devait lui passer le flambeau à la mi-juin. M. Buhari a fait connaître sa décision par un courrier adressé aux chefs d'Etat membres de l'organisation sous-régionale via les ambassadeurs en poste (...). Le chef de la diplomatie togolaise, Robert Dussey, s'est entretenu de cette

question avec plusieurs de ses homologues, début juin à Bruxelles, en marge des Journées européennes du développement », ajoute « La Lettre du Continent », dans l'article intitulé : « Alerte-Nigeria/ Cédéao: Muhammadu Buhari jette l'éponge ».

« La présidence togolaise n'a pas cette information. Le but visé par le président Faure Gnassingbé, c'est de conduire à bout les chantiers qu'il a ouverts depuis sa prise de fonction à la tête de la présidence de la Cédéao », a déclaré à l'Agence Savoir News Toba Tanama.

« Il n'appartient pas à un

Etat, selon ses propres ambitions, de faire des pieds et des mains pour être président ou non de la Cédéao, et surtout de briguer un second mandat à la tête de l'Institution. C'est vraiment méconnaître les règles de fonctionnement de la Cédéao », a-t-il souligné.

Par ailleurs, les autorités nigérianes auraient rejeté en bloc ce mardi, le contenu de cet article publié par « La Lettre du Continent ». Précisons que le sommet de la Cédéao était normalement prévu mi-juin dans la capitale togolaise. La réunion serait reportée à début juillet.

La crise qui secoue le



Toba Tanama, le directeur de communication de la Présidence

Togo depuis août dernier, occupera une bonne partie de ce sommet. Le 14 avril dernier à Lomé, les chefs d'Etat de la Cédéao avaient demandé à la Commission de la Cédéao, de "prendre toutes les dispositions

pour apporter son appui aux présidents ghanéen et guinéen (facilitateurs) et de proposer des recommandations qui seront soumises au prochain sommet.

Savoir News

Elections législatives prochaines

La Cour constitutionnelle fixe la date

La question du respect des délais légaux soulevée lors de la dernière conférence des chefs d'Etats et de gouvernements de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao), est revenue sur le tapis avec la sortie hier soir de la Cour constitutionnelle à travers un communiqué.

En tant qu'institution garante du respect de la Constitution de la République togolaise, la Cour constitutionnelle vient de rappeler aux acteurs impliqués dans la crise politique togolaise et surtout au gouvernement que le Togo s'achemine vers une situation de non droit. En effet, le processus électoral débuté il y a quelques mois, prend du retard.

La Cour demande au gouvernement et à la

Commission électorale nationale indépendante (Ceni) de prendre des mesures qui s'imposent pour le maintien des élections législatives de l'année en cours. « Le mandat des députés actuels ayant débuté le 20 août 2013, il prend fin le 19 août 2018. Par conséquent, les élections doivent avoir lieu dans la période du 20 juillet au 19 août 2018 », précise le communiqué de la Cour.

Elle fait observer que pour les prochaines

élections législatives, les candidats placés en tête de liste, conformément aux dispositions de l'article 221 du code électoral, doivent déposer auprès de la Ceni, une déclaration de candidature 35 jours au plus tard avant le scrutin. La Cour se charge de publier la liste des candidats 25 jours avant le scrutin.

La plus haute juridiction en matière constitutionnelle au Togo se base sur l'article 52 alinéas 2 de la Constitution du 14 octobre



Aboudou Assouma, Pdt de la Cour constitutionnelle

1992 pour faire ses mises au point. Il y est stipulé que « les élections ont lieu dans les trente jours précédents l'expiration du mandat des députés ».

Il revient maintenant aux acteurs politiques et au gouvernement de tirer toutes les conclusions qui s'imposent, pour

rapidement trouver un terrain d'entente pouvant permettre à tous d'aller aux élections dans un climat apaisé. La Cedeao de son côté va certainement se prononcer très bientôt, ce qui va d'ailleurs aider le Togo à respecter les délais légaux.

TM

RDC

La CPI ordonne la liberté provisoire pour Jean-Pierre Bemba

Acquitté vendredi dernier des accusations de crimes de guerre et crime contre l'humanité pour lesquelles il a déjà purgé 10 années de détention, l'opposant congolais Jean-Pierre Bemba a été libéré hier mardi 12 juin 2018 par la Cour pénale internationale à la Haye. Une décision plutôt attendue, même s'il reste accusé pour subornation de témoins.

Il était condamné à 18 ans de prison. Il en a purgé 10. La Cour pénale internationale a décidé de lui accorder une liberté provisoire en attendant que l'autre charge, notamment la subornation de témoins ne soit complètement liquidée. Les juges ont motivé cette libération provisoire par le fait que le prévenu, ne risquait pas de fuir, ni de

poursuivre ses atteintes à l'administration de la justice. Ils ont mentionné les conditions fixées pour cette liberté provisoire : ne pas s'exprimer sur le procès en cours, ne pas chercher à entrer en contact avec les témoins et se plier à toute décision de la cour dans l'affaire de subornation de témoins. Il reste toutefois à la



Jean-Pierre Bemba

disposition de la Cour pour les besoins du dossier de subornation de témoins. L'intéressé, quant à lui, a

demandé à séjourner en Belgique, avec sa femme et ses enfants, en attendant le 4 juillet et cette audience

qui doit fixer son sort. La CPI doit prendre contact avec les autorités néerlandaises et belges pour leur notifier la décision et avoir leur retour sur la manière dont cette libération doit être effectuée, mais ça peut aller très vite. Au Congo, cette décision est saluée par bureau politique d'Ensemble pour le changement de Moïse Katumbi qui estime que ce retour d'une des grandes figures de l'opposition congolaise va renforcer davantage dans la lutte pour l'alternance dans le pays.

T.M.

USA-Corée du Nord / Sommet de Singapour

Les grandes lignes du document commun signé

Une apparition simultanée des deux dirigeants dans la salle où a lieu la rencontre, une poignée de main sous les clichés interminables des photographes. L'image se devait d'être immortalisée tant les tensions ont été vives pendant des décennies entre les deux pays. La rencontre s'est soldée par la signature d'un document commun dont tous les détails n'ont pas été révélés.

« Ils se sont enfin rencontrés », pouvait-on soupiner à l'issue du tête à tête entre Donald Trump et Kim Jong-Un ce 12 juin 2018. Des années de défiances et de suspicions mutuelles entre les deux Nations, des menaces à peine voilées qui presque ramenaient le monde dans les heures sombres de la guerre froide, voilà le climat que vient estomper cette rencontre et la signature de ce document

commun.

Même après que les deux hommes se soient entretenus pendant plus de 45 minutes, et partagé un déjeuner de travail de plus d'une heure, certains restent encore sceptiques, tant le volte-face du président américain ces derniers temps est récurrent.

« C'était vraiment une rencontre fantastique », qui s'est déroulée « mieux que quiconque aurait pu



Kim Jong-Un et Donald Trump

imaginer », a lancé Donald Trump à l'issue de ce déjeuner avec le leader nord-coréen à Singapour. « On a tourné la page du passé », a affirmé de son côté Kim Jong-un. Mais sur quoi exactement se sont-ils entendus ?

On ne retiendra que 4 points de l'accord, notamment l'engagement des deux parties à établir de nouvelles relations entre leurs deux pays conformément au souhait de paix et de prospérité des peuples des deux pays, la mise en

place d'un régime de paix durable et stable dans la péninsule coréenne, la dénucléarisation complète de la péninsule, et le rapatriement des dépouilles des militaires américains disparus au combat lors de la guerre de Corée.

Le dirigeant nord-coréen a d'ailleurs déjà été invité à la Maison blanche dans les prochains jours. Signe que les deux parties sont résolument engagés à traduire les écrits dans les actes. Mais l'euphorie de cette rencontre devrait être mesurée car le temps d'un tweet, tant le président Trump a habitué le monde à des revirements spectaculaires de situations, portant des interrogations à sa parole donnée.

Alexandre Wémima

Afrique / Sanctions sur des magistrats

Doutes sur la crédibilité des instances judiciaires

Que ce soit en RDC, au Ghana, au Bénin ou au Togo, la question d'éthique des magistrats occupe de plus en plus les débats sur les réformes des institutions républicaines censées garantir le droit des citoyens. Et pourtant, moult réformes ont été engagées pour créer cette confiance entre les citoyens et les administrés dans la gestion des affaires de la cité. Etat des lieux du phénomène qui prend de l'ampleur malgré les sanctions prises par des autorités moins complaisantes sur cette question d'éthique et de déontologie de la profession.

La lutte contre l'impunité et la corruption, pour ne pas rester que des « slogans » de campagne, doit se traduire dans les faits. Et les nouveaux gouvernements en Afrique, arrivés par le vent de la démocratie, inscrivent ces slogans comme des objectifs à atteindre et sur lesquels ils seront jugés le moment venu.

Le gouvernement de Kabore n'a pas dérogé à la règle. Tout comme au Bénin en 2014 où le Procureur de la République près le tribunal de Cotonou, Justin Gbènamèto, a été radié de la liste des magistrats de la

fonction publique béninoise pour son implication dans une transaction irrégulière de fonds ; au Togo en 2016 où le juge Sronvi, président de la Cour d'Appel de Lomé, a été sanctionné pour son implication dans une affaire de corruption ; ou en RDC où plus de 250 magistrats ont été révoqués, des noms de magistrats indécents sont cités dans des affaires de corruption et de manquement à la déontologie de la profession.

37 magistrats burkinabè sont accusés d'avoir « monnayé » leurs services



Des magistrats

contre des présents. Après avoir examiné leur dossier, le conseil de discipline des magistrats, à l'issue de l'ensemble de ses délibérations, a décidé la mise hors de cause de

15 d'entre eux pour absence de faute disciplinaire, le blâme contre 02, l'abaissement d'un échelon contre 5, l'abaissement de 2 échelons contre 2 autres, la rétrogradation d'un grade

contre trois 03 magistrats, de 2 grades contre 3 autres, la mise à la retraite d'office contre 2 et la révocation pure et simple à l'encontre d'un magistrat.

Cette décision, si elle n'étonne pas les burkinabè, suscite des interrogations quant à la crédibilité des institutions judiciaires en charge des contentieux en Afrique. S'il est important de faire des réformes institutionnelles afin de se calquer sur les standards internationaux en matière de justice, il est important aussi de « réformer » les hommes et les femmes qui font ces institutions. Car les sanctions seules ne sauront résoudre à elles seules ce phénomène de corruption qui touche tous les secteurs de l'administration publique en Afrique.

Alexandre Wémima

Entretien avec Ayi Renaud Dossavi-Alipoeh, écrivain togolais

«Je rêve d'une Afrique unifiée, panafricaine»

Jeune togolais, écrivain, blogueur, relecteur et rédacteur, Ayi Renaud Dossavi-Alipoeh est biologiste de formation, mais essaie de se frayer depuis quelques années, un passage dans les eaux littéraires togolaises à travers poésie, essais et nouvelles. Dans cet entretien, il évoque son amour pour la littérature, son engagement associatif et citoyen, son rêve pour l'Afrique et surtout le premier prix du concours « l'Afrique de mes rêves », qu'il vient de remporter.



Ayi Renaud Dossavi-Alipoeh

Togo Matin : Comment est née chez vous la passion pour l'écriture ?

Renaud Dossavi-Alipoeh : J'écris depuis toujours, ou presque. Ma passion pour l'écriture a effectivement commencé au collège, avec la lecture d'abord, puis avec quelques tentatives personnelles d'écriture. Et à force de m'exercer, j'y suis

arrivé.

En 2015 vous avez publié « Rosées lointaines », un recueil de poèmes. Parlez-nous de cette expérience?

Renaud D-A : « Rosées lointaines » était mon premier ouvrage. Il était dans les rouages deux ans plus tôt. Avec l'accord de l'éditeur, Mawussé HEKA

des éditions Awoudy, et avec l'aide du Fonds d'aide à la culture (FAC) nous nous sommes mis au travail. C'est ainsi que j'ai publié mon premier ouvrage à relativement peu de frais.

Vous êtes aussi actif sur le plan associatif, parlez-nous un peu de cet aspect de votre engagement?

Renaud D-A : Je suis actuellement secrétaire général de PEN-Togo, une toute jeune section locale de PEN-International. Nous sommes une association mondiale qui œuvre pour la promotion des lettres, de la liberté d'expression et la libre circulation des idées.

Je milite au sein de l'association SEMA (qui veut dire « unité, unification », en égyptien ancien). C'est une association qui promeut l'unité de l'Afrique et le panafricanisme au sein de la jeunesse togolaise et africaine.

Il y a quelques jours, vous avez reçu le premier prix du concours « l'Afrique de mes rêves », organisé par la Banque africaine de développement. Qu'est-ce qui vous a motivé pour participer à ce concours ?

Renaud D-A : Le thème du concours était « L'Afrique de mes rêves », imaginer l'Afrique dans quelques décennies. C'était un projet tout à fait intéressant pour moi, surtout que c'est un sujet qui me préoccupe beaucoup en tant que jeune auteur et intellectuel.

Quel a été votre sentiment en apprenant que vous venez de gagner le premier prix ?

Renaud D-A : Fierté et surprise. C'est une reconnaissance tout à fait remarquable de gagner un prix où toute la jeunesse africaine s'est exprimée.

Quel est votre rêve pour

l'Afrique ?

Renaud D-A : Je rêve d'une Afrique unifiée, panafricaine, qui fait face réellement aux défis de ce siècle et renoue avec la liberté, la dignité et la prospérité, sortant enfin de l'ornière et du marasme civilisationnel dans lequel elle se trouve depuis cinq cents ans.

Quels conseils avez-vous pour les jeunes qui souhaitent suivre vos traces ?

Renaud D-A : Je ne pense pas encore être au niveau où l'on puisse « suivre mes traces ». J'ai encore beaucoup à apprendre et à réaliser. Toutefois, si j'avais un conseil amical à donner, ce serait de pratiquer, encore et toujours. Comme le dit le slogan de Nike « Just do it ».

Le plus dur est de commencer. Et si vous avez vraiment la passion pour ce que vous voulez faire, la sainte discipline viendra. Du reste, vous pouvez compter sur une pincée de chance et un peu de providence.

Edem Dadzie

Traçabilité des animaux élevés

Un jeune togolais met au point une puce GPS

Jeune togolais vivant au Sénégal, Bitsha-Kitime Dieudonné Kabkia met la technologie au service du développement à travers la mise au point d'une puce GPS. Le projet ou au mieux, l'invention de ce Togolais reste l'une des innovations technologiques à même de servir dans la médecine vétérinaire. A travers une puce GPS, il devient désormais possible de tracer plus aisément les différents mouvements des animaux.



Bitsha-Kitime Dieudonné Kabkia

L'initiateur du projet est docteur en médecine vétérinaire et administrateur des services vétérinaires résidant au Sénégal. La puce GPS mise au point par le jeune médecin a la portée de faciliter la traçabilité des animaux ainsi que leur suivi.

Le projet est né du constat selon lequel la croissance rapide de l'industrie animale à travers le monde constitue un levier sur lequel le continent africain (la partie subsaharienne notamment) s'appuie pour son essor économique. Dieudonné Kabkia

projette ainsi, à travers son invention, d'apporter une contribution au développement de l'élevage non seulement en Afrique de l'ouest mais surtout sur l'ensemble du continent plus généralement.

Son invention permettra de mettre en place un dispositif en vue de faciliter l'identification du bétail quelle que soit sa position géographique et dans le souci de freiner ou d'éviter la propagation des maladies développées par les animaux. La phase expérimentale aura lieu dans les jours à venir au Sénégal. Au terme de cette étape, le jeune togolais ambitionne de se tourner vers le marché agricole de son pays d'origine. D'ici à l'année 2023, sa technologie sera mise au service de la révolution

du secteur de l'élevage au Togo à travers un projet capable de créer des emplois grâce aux centres de traçabilité qui devraient être installés dans les régions économiques du Togo.

Ce projet entre également dans le cadre de l'ambition du gouvernement togolais, à travers ses

différentes stratégies de développement, de faire de l'agriculture, un secteur porteur de croissance inclusive et créateur d'emplois. Des innovations entrant dans cette lignée seront fortement contributrices de l'essor de notre pays pour son émergence d'ici à l'horizon 2030.

Awih Essoyodou



PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

**SECRETARIAT D'ETAT A LA
 PRESIDENCE, CHARGE DE
 L'INCLUSION FINANCIERE ET DU
 SECTEUR INFORMEL**

**DELEGATION A L'ORGANISATION DU
 SECTEUR INFORMEL
 (DOSI)**

REPUBLIQUE TOGOLAISE

 Travail – Liberté – Patrie

APPEL A CANDIDATURE

Titre du poste: Responsable du Suivi-Évaluation

I-Terms de Référence

Le Secrétariat d'Etat chargé de l'Inclusion Financière et du Secteur Informel développe des stratégies en faveur du secteur informel en vue de valoriser les atouts et opportunités des acteurs du secteur informel et de restructurer ce secteur pour en faire un véritable outil de développement économique et social inclusif.

Afin de renforcer son équipe pour l'atteinte de ses objectifs, le Secrétariat d'Etat à la Présidence de la République chargé de l'Inclusion Financière et du Secteur Informel recrute pour le compte de la Délégation à l'Organisation du Secteur Informel (DOSI), un(e) Responsable du Suivi-Evaluation.

Le (la) Responsable du Suivi -Evaluation aura pour principale fonction de :

1-Volet Programme

- * Assister la Direction Générale dans le management technique et opérationnel des différents Programmes de DOSI ;
- * Assister la Direction Générale à animer les différents services et à défendre les intérêts des acteurs du secteur auprès des partenaires nationaux et internationaux ;
- * Superviser et suivre le planning d'exécution des activités sur les différents projets ;
- * Superviser la conception et la réalisation des projets ;
- * Conseiller et assister les chargés de projets ;
- * Veiller à l'atteinte de la vision, de la mission de DOSI ;
- * Comprendre, recueillir et analyser les besoins des parties prenantes (bénéficiaires, partenaires techniques et financiers, fournisseurs, etc...);
- * Tenir les entretiens de bilan semestriel et annuel avec les chargé(e)s de projets ;
- * Appuyer à l'élaboration des Plans de Travail Annuels de l'organisation ;
- * Identifier les sources potentielles de financement ;
- * Assister dans la mobilisation des ressources financières, matérielles et humaines ;
- * Rendre trimestriellement compte de son travail à la Direction Générale ;
- * Exécuter toutes autres tâches à lui/elle confiées par la Direction Générale.

2-Volet Suivi/Evaluation

- * Assurer l'élaboration avec l'appui des consultants extérieurs et l'animation d'un dispositif performant de suivi-évaluation (i) des activités; (ii) des résultats, et (iii) d'impacts sur les actions, en vue d'un suivi régulier ;
- * Veiller à l'opérationnalisation du système de Suivi -Evaluation Automatisé des projets;
- * Veiller à l'atteinte des objectifs de la DOSI ainsi que ceux des projets connexes ;
- * Organiser les suivis de la coordination sur les différents projets mis en œuvre ;
- * Mesurer et suivre régulièrement les différents indicateurs (de performance, d'effet et d'impact, etc.) des différents projets ;
- * Evaluer et faire progresser les collaborateurs travaillant sur les différents projets ;
- * Alerter les responsables des activités sur les retards constatés dans le remboursement des fonds alloués ;
- * Assurer le transfert de compétences vis-à-vis des entreprises qui sont encore dans l'informel et les encourager à se formaliser ;
- * Appuyer l'organisation et la restructuration du secteur ;
- * Réaliser des études et recherches nécessaires à l'organisation et à la restructuration du secteur ;
- * Organiser les activités de promotion commerciale des services et ou produits ;
- * Appuyer les acteurs du secteur à s'organiser en groupement, en entreprises ;
- * Travailler sur la capitalisation des expériences acquises au cours de la mise en œuvre des projets initiés par la DOSI, (coordination et finalisation des produits de capitalisation: fiches et autres supports, conception des procédures de diffusion des produits capitalisés) ;
- * Produire des rapports mensuels, trimestriels, semestriels et annuels de suivi-évaluation des activités menées ;
- * Veiller au respect des exigences du mécanisme de la DOSI ;
- * Contribuer à la rédaction des différents rapports périodiques et des rapports consolidés.

3-Profil recherché

Peuvent déposer leurs dossiers de candidature, toutes personnes répondant aux critères ci-dessous:

- * Etre de nationalité togolaise ;
- * Etre titulaire d'un master (BAC+5) en sciences économiques et de Gestion option Management des organisations ;
- * Une licence en décentralisation et développement local serait un grand atout ;
- * Etre détenteur d'un permis de conduire catégorie B ;
- * Maîtriser parfaitement des techniques quantitatives et administratives de gestion (comptabilité et écrit professionnel);
- * Avoir au moins dix (10) années d'expériences de travail dans une administration publique ou dans le secteur privé ;
- * Avoir un minimum de 10 ans de travail avec le secteur informel, de l'artisanat ou le commerce ;
- * Avoir une compétence avérée dans l'utilisation des outils informatiques et en Microsoft Office (niveau formateur);
- * Avoir une connaissance en statistique et des logiciels courants: SPSS...

4-Aptitudes requises

- * Bonne maîtrise du domaine de la gestion des entreprises, de la fiscalité, de la comptabilité, de la gestion des projets et en suivi -évaluation,
- * Aptitude au travail en équipe,
- * Qualité d'écoute,
- * Bonne capacité rédactionnelle,
- * Bonnes capacités d'analyse et de synthèse,
- * Orienté vers les résultats et l'impact,
- * Méthodique avec une capacité d'innovation,
- * Rigueur, organisation et management,
- * Autonome et respect de la confidentialité,
- * Respect des normes et procédures,
- * Capacité à s'adapter au terrain,
- * Sens de pro activité,
- * Sensibilité aux diversités culturelles,
- * Sensibilité à l'approche Genre,
- * Facilité à animer des formations,
- * Facilité à coacher,
- * Excellente maîtrise du français parlé et écrit,
- * Capacité à travailler en anglais serait un atout,
- * Parler au moins deux (02) du terroir.

Bref, le candidat doit être polyvalent et avoir des compétences pertinentes, être capable de concevoir, organiser et gérer avec méthode les opérations de développement des organisations/entreprises dans un environnement multiculturel et prendre les bonnes décisions au bon moment. Il doit être disponible immédiatement.

5-Dossiers à fournir

- * Une lettre de motivation ;
- * Un CV détaillé avec trois personnes de référence ;
- * Copie non légalisée des diplômes et attestations de travail ;
- * Copie de l'acte de naissance et du certificat de nationalité ;

Les dossiers de candidature doivent être déposés sous pli fermé ou envoyés par voie électronique aux adresses ci-dessous :

Secrétariat d'Etat à la Présidence de la République chargé de l'Inclusion Financière et du Secteur Informel ;

Sis au Fonds National de la Finance Inclusive (FNFI) ;

8, Avenue Akeï, 02 BP : 20899 Lomé 02, TOGO ;

Tél : +228 22 26 95 05

E-mail : isecretariatdetat@gmail.com

Objet du mail : «CANDIDATURE AU POSTE DE RESPONSABLE DU SUIVI-EVALUATION », au plus tard le 20 juin 2018 à 14H00.

NB : Seul les candidats retenus seront contactés pour la suite du processus.

Pharmacies de garde de Lomé du 11 au 18 / 6 / 2018

JEANNE d'ARC	Près de Marox	22 22 08 01
St ANTOINE	1048, Av. libération	22 21 29 64
OLIVIERS	Bd. Houphet Boigny	22 27 04 34
ECLAIR	Bè Ahligo, près du Marché	22 22 75 11
DES APÔTRES	Akodessewa	22 27 11 98
ADJOLOLO	58, Rue Franz j.S.	22 21 05 13
Ste MARIE	Tokoin-RAMCO	22 21 85 58
St KISITO	Bd. de la Kara	22 21 99 63
SOURCE DE VIE	Face C. P.	22 22 45 71
ISIS	Avenue Jean Paul II	23 36 95 65
PAIX	Résidence du Benin	22 26 40 91
FRATERNITE	Hedzranawé	22 26 81 55
APOTHEKA	Kegué	22 61 57 57
CITRUS	Attiégou	22 57 32 32
FIDELIA	Bè-Kpota,	22 71 95 95
SARAH	Adakpamé	22 27 09 25
BETHEL	Rte d'Adidogomé	22 25 23 70
DES ECOLES	Adidogomé e	22 51 75 75
HOSANNA	Adidogomé.	22 51 50 49
JAHNAP	Djidjolé-Gakli,	22 51 22 86
SOLIDARITE	Total Totsi	22 50 37 07
ENOULI	Station d'Agbalepedogan	22 25 90 68
ORCHIDEE	LLEO 2000	22 47 42 87
APOLLON	Avédji	22 31 01 07
LA GRÂCE	SUN AGIP Agoè	22 25 91 65
TAKOE	CAP ESSO de Zongo	22 34 03 42
VITAS	Agoè Assiyéyé	22 25 63 43
SATIS	Agoè-logopé	22 50 30 55
MAWUNYO	Agoè-Sogbossito,	22 42 34 64
BAGUIDA	Baguida	22 35 47 77
La FLAMME D'AMOUR	Agodeke	22 45 70 14

Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso. Tél: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

Les bons plans et les bonnes adresses

COURRIER EXPRESS

DHL (Qtier Nyékonakpoè, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51
 EMSTOGO (Tél: 22 26 70 51)
 FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96
 TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68
 SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

OPERATEURS TELEPHONIQUES

MOOV :Tél. 22 20 13 20
 TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11
 TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14

SANTE GENERALISTES

DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77
 CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37
 CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77
 CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01
 CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68
 HORLOGE PARLANTE; Tél: 116
 CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat
 Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

OU MANGER ET DORMIR A LOME?

HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
 HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé) ; Tél : 22 61 30 63
 LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél : 93 05 11 11

MUSCULATION ET MASSAGE

Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Tél : 22 26 34 71 / 90 17 03 30

BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures) ; Tél: 90 24 10 72
 GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoè, Avenue Joseph Strauss) ; Tél : 90 04 76 60
 GYM FIL «O»PARC (Agoè Nyivé) ; Tél : 22 35 18 28
 GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida) ; Tél : 22 71 49 70

AGENCE DE COMMUNICATION

Larry Event Day (LED)
 Une agence événementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel
 Communication, Location d'espaces
 Conseils, Wedding Planner et Décoration
 Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54
 Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers
 AG Partners: Sise à Cassablanca
 www.couleurfrique.com

SUPERS MARCHES A LOME

CONCORDE (Atikoumé; juste à côté de l'UTB RAMCO (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)
 LE CHAMPION SUPER MARCHÉ (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

FRUITS ET LEGUMES

MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le Champion)
 MARCHE DE GOYI SCORE (Juste en face du Super Marche RAMCO)
 PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38

DANSE ET COURS DE ZUMBA

COURS DE CAPOEIRA ; Salle GYM TONIC. Tél : 90 79 79 90
 COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE «LES ANGES»; Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
 COURS DE ZOOMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME) ; Tél 90 30 38 75
 CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine) ; Tél : 90 15 39 87
 SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra) ; Tél : 91 70 61 86

AVIATION

AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport) Tél : 22 40 04 99

Traduction

Avez-vous un texte, un document, un diplôme à traduire?
 Plus de soucis, contactez:
 Africa Translate Consulting.
 Tél: (+228) 90 30 26 94 / (+228) 22 44 89 43
 E-mail: dhoglonou@africatranslate.com



Un point de vue sur la façon de traiter les femmes

- 1/ Ne gaspillez pas votre argent en boissons, amis et famille élargie. La femme et les enfants sont votre première responsabilité.
- 2 / Le sexe est également important pour les femmes. Son plaisir devrait être considéré avant le vôtre.
- 3 / Ne compare jamais ta femme à tes ex-petites amies. Si tu les aimais tant, pourquoi ne les as-tu pas épousés à la place de ta femme?
- 4 / Ne criez jamais votre femme ou ne la défiez pas devant les enfants. Les enfants regardent. Ils ne l'écouteront pas et ne lui obéiront pas non plus.
- 5 Dites à votre femme qu'elle est belle même si vous savez qu'elle a l'air normale. Les femmes aiment le compliment.
- 6 / N'oubliez pas que les femmes veulent aussi de l'attention et quelqu'un avec qui partager leurs pensées. Ne soyez jamais trop occupé pour votre femme.
- 7/ Un homme qui prie est un mari mieux équipé. Priez toujours pour votre femme et votre famille. Ne laisse pas les prières à ta femme.

Blague du jour

Trois souldards entrent dans un taxi et donnent leur destination,
 Le chauffeur sachant qu'ils sont tous ivres, démarre le moteur pour quelques secondes sans se déplacer et l'arrête.
 Puis il leur dit : vous êtes arrivés.
 En descendant, le premier souldard paye pour les 2 autres,
 Le second remercie le chauffeur
 Et le troisième le gifle.
 Le chauffeur croyant que le souldard a compris l'aventure, demande quand même : "pourquoi tu m'as giflé ?".
 Le souldard répond : "à cause de l'excès de vitesse tu as failli nous tuer... !!!

Photo du jour



Donnez une légende à cette photo

20:38

Côte d'Ivoire

Les œuvres de feu Alphonse Combes exposées

La 9ème édition de Cap Sud Art s'est ouverte le 7 juin dernier, dans la galerie Cap Sud Art, à Marcory, une commune ivoirienne. Cette exposition rend hommage aux œuvres du français Charles Alphonse Combes. L'évènement est un fruit de collaboration entre Cap Sud Art et le musée Combes de Bingerville.

45 œuvres sculptées représentant le buste de la beauté masculine en pays Bété, la coiffe et la parure d'une femme Dioula, la légende de la Reine Abla Pakou, un élément de la dot pour le mariage en pays Gouro, la coiffure d'une femme Dioula en pays Sénoufo et bien d'autres, sont exposées dans la commune de Marcory, jusqu'au 21 juillet prochain.

Cette exposition, placée sous le thème : « Combes, une vie au

service de l'Afrique » est non seulement une commémoration du 50ème anniversaire du décès de l'artiste Charles Alphonse Combes, mais un coup de cœur à l'endroit de l'initiatrice des expositions Cap Sud Art, Carole Terez.

« Le vernissage est l'accomplissement d'un coup de cœur en 1993 l'année de mon arrivée en Côte d'Ivoire, lorsque j'ai découvert le musée Combes. Depuis j'ai rêvé de voir exposer dans notre belle galerie



œuvre d'art d'Alphonse Combes

les fabuleux bustes de l'artiste Charles Alphonse

Combes. A travers ces œuvres, l'artiste n'est pas

mort et remet en lumière le musée de Bingerville », s'est réjouie Carole Terez.

Médecin de formation, Charles Alphonse Combes (1891-1968), devient grand passionné de la peinture et de la sculpture. Il suit alors des cours de dessin, modelage et de peinture. Quelques années plus tard, il dépose ses valises en Côte d'Ivoire et s'installe définitivement à Bingerville en 1931. Le passionné de l'art crée un atelier privé, aujourd'hui Centre technique des arts appliqués (Ctaa), qui abrite également le musée Combes de Bingerville.

Nadia Edodji (Stagiaire)

Manifestation culturelle

« L'Algérie accueille l'Afrique »

En marge de la 3ème édition des jeux africains de la jeunesse (JAJ-2018), une manifestation culturelle intitulée « L'Algérie accueille l'Afrique » est prévue du 18 au 28 juillet prochain dans la capitale algérienne.

Cette manifestation sera non seulement riche en animations mais aussi en termes d'infrastructures et d'équipements culturels. « Les jeux africains de la jeunesse constituent un patrimoine culturel du continent africain et une opportunité également pour les jeunes et les dirigeants du continent

de démontrer leur talent et échanger leurs expériences », a déclaré la directrice de la Jeunesse et des Sports (MJS), Mme Samia Benmaghsoula.

Il a été décidé d'associer à ce grand rassemblement de la jeunesse africaine, l'association des étudiants africains résidant en Algérie, les

secteurs du tourisme et de la culture ainsi que des représentants des ambassades des pays africains participant à cette manifestation.

Pour marquer cette manifestation culturelle encore dénommée Dar Dzaïr, un programme spécial avec une kyrielle d'animation culturelle a été élaboré.



Au total 25 disciplines ont été retenues par l'Association des comités nationaux d'Afrique (ACNOA) pour la 3ème saison des Jeux

africains de la jeunesse. Il s'agit notamment de l'athlétisme, du canoë, du handball, du rugby, et du cyclisme entre autres.

N. E.

Lire

« Toute personne est une histoire sacrée » de Jean Vanier. Ed Plon. 1994 Pp 200-201

« ...Le milieu fortifiait chez nous tous un esprit de courage, de travail bien fait, de loyauté, d'honnêteté et de coopération. En quittant la marine en 1950 pour suivre Jésus, j'ai découvert le monde de la vie spirituelle et j'ai reçu une formation philosophique et théologique. Je vivais alors dans la communauté fondée par le Père Thomas Philippe, près de Paris, plus comme un solitaire que comme membre d'une communauté.

J'étais heureux dans cette découverte d'une vie de prière et d'une vie intellectuelle menées avec une certaine austérité. Je me cachais derrière une certaine force personnelle formée à travers la vie militaire. Je tendais à fuir les relations pour me consacrer uniquement à la vie de l'esprit.

C'est seulement en 1964, avec la fondation de l'Arche, que j'ai découvert la communauté et la vie communautaire. Au début, comme fondateur et comme responsable, je la vivais un peu de l'extérieur. Avec les années, j'ai commencé à découvrir le sens profond, je dirais, sa nécessité pour la croissance humaine.

L'Arche est une communauté différente des communautés religieuses. Nous ne sommes pas non plus une institution professionnelle fondée sur la compétence ; nous ressemblons plus à une grande famille, fondée sur un esprit commun. Nous sommes liés ensemble dans une réelle fraternité. Il était évident pour moi que le besoin fondamental de Raphaël et de Philippe n'était pas d'abord de vivre indépendamment, avec une autonomie complète - cela leur était impossible à cause de leur handicap - mais de participer à une vie de famille nouvelle, une vie communautaire où ils pouvaient développer au

maximum leur potentiel humain et spirituel, dans un esprit de liberté et d'ouverture. Ils avaient besoin de personnes qui s'engageaient envers eux et entre elles pour toute leur vie, dans un esprit non de gain financier mais de gratuité et d'amour.

En vivant ainsi, j'ai découvert que cela correspondait aussi à un besoin profondément humain encore caché en moi. Durant les premières années de l'Arche, j'avais besoin de connaître ce qui se passait ailleurs. Dans les pays scandinaves j'ai rencontré des hommes et des femmes avec un handicap mental vivant dans leurs chambres ou appartements

individuels, avec leur propre télévision et leurs bouteilles de bière ! Cela m'a été présenté comme le sommet de la normalisation et de l'intégration. Certes, ils étaient mieux que dans une grande institution ou hôpitaux psychiatriques que j'avais visités en France, et pourtant ils avaient l'air triste et fermés sur eux-mêmes. Quand l'être humain est seul, il se cache et se ferme derrière des murs psychologiques, il ne communique plus ; la vie en lui ne circule plus. On a tous besoin d'amis. Ceux-ci sont comme une sécurité ; on se soutient mutuellement. Avec eux on peut échanger, risquer de vivre... »

Championnat de 1ère division L'entraîneur de Dyto viré

Suite à sa défaite en finale de la Coupe du Togo 3-0 contre Gomido le samedi dernier au stade municipal de Lomé, Fofana Diouf, le coach de Dynamic togolais a été viré par les dirigeants du club.



Fofana Diouf

Pour les trois (3) prochaines rencontres du championnat d'élite, Fofana Diouf ne sera plus sur les bancs de Dyto. Il a été viré juste après la défaite 3-0 face aux Show boys de Kpalimé en finale de la Coupe du Togo.

Cette nouvelle contre-performance prive les robots rouges de la capitale de toutes chances de disputer une Coupe continentale la saison prochaine. En championnat, il se classe quatrième, donc loin du trio de tête à trois (3) journées de la fin de l'exercice.

Justin A.

Gabon / Championnats de football Des joueurs bénévoles ?

Les professionnels de football des championnats de D1 et D2 au Gabon n'ont plus touché de salaire depuis le début des saisons en janvier.



Selon Alain-Claude Bilie-By-Nze, ministre gabonais des Sports

En 2012, un processus de professionnalisation a bien été lancé, par lequel deux ligues (D1 et D2) ont été créées et un salaire minimum de 400.000 francs CFA (609 euros) introduit, alors que la plupart des Gabonais vivent avec quelques dizaines de milliers de francs CFA chaque mois. Mais « les présidents de club ont décidé d'attendre l'argent de l'Etat pour payer leurs joueurs, tous les clubs paient en fonction de

Coupe du monde L'arbitrage renforcé par une assistance vidéo

Pour cette coupe du monde 2018 qui se déroulera du 14 juin au 13 juillet en Russie, Les arbitres principaux seront assistés de quatre adjoints : les trois traditionnels arbitres assistants et un autre assistant vidéo.

Tous les membres de l'équipe sont des arbitres FIFA de haut niveau. Pour cette nouvelle assistance, la commission des arbitres de la Fédération internationale de football association (FIFA) a sélectionné 13 arbitres qui officieront uniquement en tant qu'arbitres assistants vidéo lors de la Coupe du Monde de la FIFA, Russie 2018.

La sélection de ces arbitres s'est principalement basée sur leur expérience en tant qu'arbitre assistant vidéo dans le cadre de compétitions nationales et internationales, ainsi que sur leur participation aux divers séminaires préparatoires et à des tournois de la FIFA, lors desquels ils ont pu renforcer leurs connaissances et compétences en la matière.

Outre les 13 arbitres assistants vidéo, plusieurs arbitres et arbitres assistants qui ont été sélectionnés pour officier lors de la compétition phare de la FIFA pourront également occuper cette fonction durant l'épreuve. Ces désignations seront confirmées avant chaque match.



Une salle d'assistance vidéo

L'équipe d'arbitres assistants vidéo ont pour rôle de soutenir l'arbitre de champ depuis une salle de régie vidéo centralisée, située au Centre international de diffusion de Moscou. Toutes les images des caméras de télévision des douze stades de la compétition sont fournies à la salle de régie via un réseau en fibre optique. Dans chaque stade, l'arbitre de champ communique avec l'arbitre assistant vidéo via un système radio sophistiqué.

Cette équipe a accès aux images de trente-trois caméras de télévision par stade, dont huit sont dotées du système Super Slow-motion et quatre du système Ultra Slow-

motion. Elle dispose également de deux autres caméras qui se consacrent uniquement à l'identification des hors-jeu. Pour la phase finale, deux caméras Ultra Slow-motion supplémentaires seront installées derrière chaque but et seront également disponibles pour l'équipe d'arbitres assistants vidéo. Les ralentis sont principalement utilisés dans l'identification d'éléments factuels, par exemple le point de contact sur une faute ou l'endroit elle a été commise. Les images à vitesse réelle sont utilisées quant à elles dans le cadre de jugements subjectifs.

J.A

ce que l'Etat donne. Alors chaque année, le salaire baisse », indique le président du syndicat des joueurs.

En effet, en début mai, la Confédération africaine de football (CAF) avait sommé la fédération « de trouver une issue à ce problème le plus rapidement possible », faute de quoi la participation des clubs gabonais aux compétitions africaines pourrait être affectée. Selon Alain-Claude Bilie-By-Nze ministre des Sports, l'Etat met de

l'argent dans le sport, mais pas forcément au bon endroit, et l'argent ne va pas forcément aux bonnes personnes. A en croire le ministre gabonais des Sports, ce n'est pas le rôle de l'Etat de payer les joueurs de football. « Le Trésor gabonais avait décaissé une enveloppe de 500 millions de francs CFA (762.000 euros) pour le secteur du foot ».

Aujourd'hui, le salaire moyen d'un joueur de D1 au Gabon était fixé à 250.000 CFA et à 150.000 f.cfa à ceux de

la D2. Mais aucun de ces joueurs n'avait touché son salaire depuis le début du championnat en janvier. Alors, certains demandent le « coca » ou « un petit quelque chose » à qui passe les voir à l'entraînement. « C'est dur, on ne supporte plus », explique Koumba, qui est aussi capitaine du club. « On est sans maillot, il n'y a pas d'argent depuis qu'on a commencé le championnat. Ca fait cinq mois que je n'ai pas été payé ».

La Rédaction

Après le jeûne

Les musulmans du Togo fêtent ramadan ce vendredi

Après un mois de jeûne, de privations et de sacrifice, le tout accompagné de prières, les musulmans du Togo verront le dénouement ce vendredi 15 juin 2018.

Les rumeurs sur la célébration de la fête du Ramadan, allaient bon train. Maintenant c'est officiel, elle aura lieu en cette fin de semaine. C'est par un communiqué rendu public hier par l'Union musulmane du Togo (UMT), que les fidèles d'Allah en ont eu la confirmation.

Dans le communiqué, le président de l'UMT a informé la communauté musulmane, « que la

fête de Ramadan sera célébrée le vendredi 15 juin 2018 sur toute l'étendue du territoire national ».

La prière de cette fête se déroulera cette année sur le terrain de l'Université de Lomé et dans les quartiers environnants à partir de 09h. À l'intérieur du pays, elle se déroulera aux lieux habituels et à la même heure.

La grande prière du Ramadan est



Grande prière du ramadan à Lomé

une occasion pour les musulmans de manifester leur reconnaissance à Dieu et demander pardon pour

les péchés. Ce sera aussi l'occasion pour eux de prier pour les autorités, tous les Togolais, et la paix dans le pays.

Bonne fête donc à tous les musulmans du Togo, d'Afrique et d'ailleurs.

Edem Dadzie

Finances

Un atelier sur la tenue de la comptabilité des matières ouvert hier

Le ministère de l'Economie et des finances a initié hier mardi, un atelier national de sensibilisation des différents compartiments des services de l'Etat sur la tenue de la comptabilité des matières.

L'atelier a enregistré la participation des responsables des services publics à savoir les secrétaires généraux des ministères et institutions de la République, les préfets et présidents des délégations spéciales ainsi que de la représentation du Centre autonome d'Etudes et de Renforcement des Capacités pour le Développement au Togo (CADERDT). La session s'inscrit dans le cadre des réformes engagées par le gouvernement togolais depuis plusieurs années dans le domaine de la gestion des finances publiques. Ces réformes se situent notamment sur la transposition par

les lois et décrets, des directives de l'Union économique et Monétaire ouest africaine (Uemoa) notamment celui portant règlement général sur la comptabilité des matières appartenant à l'Etat et aux organismes publics.

La comptabilité des matières est une comptabilité d'inventaire permanent ayant pour objet la description des existants et des mouvements des biens appartenant à l'Etat. La matière permet en effet d'effectuer un suivi des immobilisations incorporelles, des mobilisations corporelles ainsi que les stocks de biens. L'atelier

de mardi est l'occasion d'informer les acteurs impliqués dans la gestion des biens publics sur la pertinence de la tenue de la comptabilité des matières et les rôles et responsabilités qui incombent à chacun d'entre ces derniers.

Cette pratique tire son essence des dispositifs juridiques nationaux, des exigences communautaires et son importance même. Dans son allocution, le directeur de cabinet du département ministériel a adressé toute sa gratitude à la Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique (ACBF) ainsi qu'à la Banque africaine de



Kossi Toffio, directeur de cabinet du ministère de l'Economie

développement (BAD) qui ont apporté une assistance financière pour l'aboutissement de cet atelier et des sessions de formation en comptabilité des matières qui en suivront. « La tenue de la comptabilité des matières est un gage de bonne gouvernance

qui permettra aux partenaires techniques et financiers d'accompagner davantage le Togo dans les efforts de réduction de la pauvreté et de promotion du développement qu'il mène », a déclaré Kossi Tofio dans son allocution.

Awih Essoyodou

ACHETEZ & LISEZ désormais



SUR
MON **KIOSK.com**

www.monkiosk.com

ou

sur le portail

 **Lome.com**

www.alome.com

Sécurité et liberté avec nos cartes



La Banque Autrement
www.corisbank.tg

